

## PLAN DE COURS

Été 2023

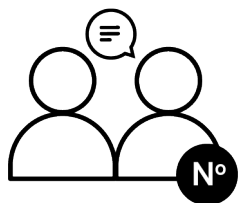
# Principes et enjeux de l'administration publique

**Professeur :** Philippe Dubois

**Courriel :** [philippe.dubois@enap.ca](mailto:philippe.dubois@enap.ca)

**Disponibilité :** sur rendez-vous

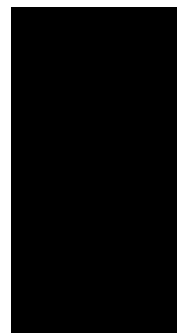
**Sigle du cours :** ENP7505, groupe 11



PRÉSENTIEL

# TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTIF DU COURS .....	3
OBJECTIFS DU COURS.....	3
COURS PRÉALABLE.....	3
NOTE IMPORTANTE .....	3
MODALITÉS DU COURS .....	4
APPROCHE D'ENSEIGNEMENT.....	4
ÉVALUATIONS .....	5
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE .....	7
CALENDRIER ÉTÉ 2023 .....	8
CONTENU .....	9
RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES .....	15
SERVICES AUX ÉTUDIANTS .....	15
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE .....	16



## DESCRIPTIF DU COURS

---

Ce cours présente le cadre particulier du fonctionnement de l'administration publique (cadre politique, intérêt public, notion de contrat social, de démocratie et de gouvernance). Dans le contexte québécois, il traite de l'impact de facteurs institutionnels comme le fédéralisme et le parlementarisme. Après une discussion sur la place de l'État, son organisation et son fonctionnement (décentralisation, budgets, programmes gouvernementaux, contrôles), ce cours aborde les actrices et les acteurs du processus administratif (fonction publique, hauts fonctionnaires, groupes de pression). Sont également traités les effets des réformes récentes.

Il sert de fondement pour les cours plus spécialisés offerts à l'ENAP.

## OBJECTIFS DU COURS

---

Ce cours a pour objectif général de familiariser l'étudiant.e avec les grands principes qui régissent la structure et le fonctionnement des organismes et des appareils publics. Il aborde également le contrat social liant la société et l'État, c'est-à-dire l'assise de sa légitimité et de sa capacité d'agir pour l'intérêt général. Plus spécifiquement, le cours vise à ce que l'étudiant.e puisse comprendre et analyser les grandes problématiques (organisationnelles, administratives, sectorielles, économiques, juridiques, etc.) qui animent les ministères et les réseaux du secteur public ainsi que les rapports entre le politique et l'administratif. En outre, le cours devrait permettre à l'étudiant.e d'évaluer les conséquences de ces problématiques pour la gestion publique.

## COURS PRÉALABLE

---

Aucun cours préalable n'est exigé pour ce cours.

Les étudiant.e.s ayant un baccalauréat (B.A) en science politique pourraient obtenir une substitution de ce cours.

## NOTE IMPORTANTE

---

Puisqu'il s'agit d'un cours offert à la session d'été, il est donné en formule intensive sur 8 semaines. Il est attendu que les étudiant.e.s y investissent le temps et l'énergie nécessaires à cette formule particulière.

## MODALITÉS DU COURS

---

Ce **cours présentiel** nécessite une présence en classe à raison de deux séances de 3 h par semaine (mode intensif), selon le calendrier présenté plus loin dans le présent document. La présence à toutes les séances est requise et nécessaire pour réussir le cours.

### Charge de travail attendue

Il s'agit d'un cours de deuxième cycle universitaire. La charge de travail attendue est donc importante. Les étudiant.e.s doivent réaliser toutes les activités prévues au cours afin de le réussir convenablement. Elles et ils sont réputés aptes à suivre un cours universitaire de cycle supérieur. Au besoin, elles et ils ont la responsabilité de faire appel aux ressources d'aide mises en place par l'ENAP afin de s'outiller adéquatement (ex. [Service aux étudiants](#), [Bibliothèque de l'ENAP](#), etc.).

Selon le *Règlement des études*, un crédit correspond normalement à quarante-cinq (45) heures de formation ou d'apprentissage planifiées et encadrées selon des formules pédagogiques variées et adaptées aux exigences des activités. Un cours de trois (3) crédits équivaut donc à une charge de travail de cent trente-cinq (135) heures. Cette charge est répartie ainsi:

Charge de travail attendue	Enseignement synchrone (séances en classe)	Lectures préparatoires obligatoires, travaux et évaluations (hors classe)
<b>Cours de 3 crédits</b>	<b>45 heures</b>	<b>90 heures</b>

## APPROCHE D'ENSEIGNEMENT

---

Ce cours est composé principalement d'exposés magistraux offerts par le professeur lors de séances en classe, ces dernières étant précédées de lectures préparatoires obligatoires. La mise en application des apprentissages est aussi favorisée par la tenue de séminaires de discussion et d'activités de mise en application. Du matériel et des lectures complémentaires (dont la consultation est encouragée, mais facultative) complètent les ressources pédagogiques.

### Présence et assiduité aux cours

La réalisation d'un cours universitaire de deuxième cycle requiert un haut niveau d'engagement, d'organisation et d'autonomie. Les étudiant.e.s doivent faire preuve d'un investissement soutenu tout au long du trimestre. Leur présence en classe, leur écoute active et leur participation sont attendues et nécessaires. Ainsi, les étudiant.e.s doivent arriver préparé.e.s à chacune des séances.

Notez bien que **le contenu du cours ne se résume pas uniquement au contenu présenté lors des séances en classe. Pour réussir ce cours, il faut réaliser toutes les activités pédagogiques prévues, y compris les lectures obligatoires indiquées au plan de cours.** Selon vos capacités et votre niveau de connaissances préalables, il se peut que vous deviez investir plus ou moins de temps.

## ÉVALUATIONS

### Intégrité et honnêteté intellectuelle

L'ENAP accorde une haute importance à la déontologie académique. Il incombe à tous les étudiants de comprendre ce que l'on entend par le manquement à l'honnêteté intellectuelle selon le [Règlement relatif au plagiat et aux actions et comportements répréhensibles liés à la poursuite d'études à l'ENAP](#). Tout manquement sera sanctionné conformément à ce règlement.

Vous devez vous inscrire et terminer votre apprentissage proposé dans [Réflexe](#) pour obtenir votre badge, symbole de votre engagement à remettre des travaux originaux et documentés. Des formations sur [l'honnêteté intellectuelle et le plagiat](#) sont aussi offertes par la Bibliothèque de l'ENAP.

### Descriptif des évaluations

Dans une perspective d'évaluation en continu des apprentissages, et afin de donner un maximum d'occasions aux étudiantes et étudiants de les mettre en application, la stratégie d'évaluation de ce cours se base sur une variété d'activités sommatives :

Évaluation	Points	Date
1. Test-éclair 1	10	9 mai, en classe
2. Test-éclair 2	10	23 mai, en classe
3. Test-éclair 3	10	6 juin, en classe
4. Test-éclair 4	10	14 juin, en classe
5. Recension d'un article scientifique	20	4 juin, avant 23 h 59
6. Présentation de la note de politique	15	21 juin, en classe
7. Note de politique (travail écrit)	25	22 juin, avant 23 h 59
<b>Total</b>	<b>100</b>	

### Critères d'évaluation

Les tests-éclair sont de courts questionnaires (environ 30 minutes) à réaliser pendant certaines séances du cours. Ils visent à évaluer la compréhension de la matière.

La recension d'un article scientifique et la note de politique sont deux courts travaux écrits qui visent à évaluer la capacité d'analyse et la mise en application de la matière du cours. Pour la note de politique (travail final), une présentation en classe du travail est aussi prévue. Les consignes seront communiquées par le professeur en début de session.

Les consignes et les critères d'évaluation seront aussi disponibles dans Athenap.

L'évaluation des apprentissages est régie par le *Règlement des études* et par la *Politique et règles administratives relatives à l'évaluation des apprentissages* de l'ENAP. S'ajoutent à ces balises les modalités suivantes :

- La remise en **retard** des travaux entraînera une pénalité d'un point par jour (incluant les jours fériés, les samedis et les dimanches). Après une semaine (7 jours) de retard, la note zéro (0) sera automatiquement attribuée. Les tests-éclairés doivent être complétés aux moments indiqués. Sinon, la note zéro (0) sera attribuée.
- Conformément à la *Politique relative à l'usage et à la qualité de la langue française* de l'ENAP, il est attendu que tous les travaux et les examens soient rédigés dans un français de qualité. En ce sens, une pénalité d'un maximum de 10% de la note finale d'une évaluation pourra être appliquée à raison de 0,2 point par faute.
- Les grilles d'évaluation des travaux écrits prévoient également la perte de points lorsque des problèmes relatifs à la **citation des sources** sont observés (voir section « Intégrité et honnêteté intellectuelle » du plan de cours).
- Enfin, toute tentative de **tricherie ou plagiat** telle que décrite au *Règlement relatif au plagiat et aux comportements répréhensibles liés à la poursuite d'études à l'ENAP* sera sanctionnée conformément aux modalités en vigueur et entraînera automatiquement l'attribution de la note zéro (0). Les mesures disciplinaires appropriées seront également appliquées par les autorités universitaires compétentes.

## Notation

La notation est réalisée conformément à la [Politique et règles administratives relatives à l'évaluation des apprentissages](#), selon les barèmes suivants :

Notation littérale	Notation chiffrée (%)	Cote correspondante
A+	96 – 100	4,3
A	90 – 96	4,0
A-	85 – 89	3,7
B+	82 – 84	3,3
B	78 – 81	3,0
B-	75 – 77	2,7
C+	71 – 74	2,3
C	66 – 70	2,0
E (échec)	65 et moins	0

L'évaluation des étudiantes et des étudiants est faite en fonction de leur performance individuelle, et non pas dans une perspective de classement. Les notes ne sont pas « négociables ».

Comme mentionné au [Règlement des études](#), toute personne inscrite à l'ENAP est soumise aux conditions suivantes :

- L'échec d'un cours obligatoire exige sa reprise dans l'établissement. Dans le cas d'un échec du cours ENP7505, celui-ci devra être repris au plus tard à l'intérieur de deux (2) trimestres après celui de l'échec ;
- Un deuxième échec d'un même cours entraîne l'exclusion du programme, ce qui entraîne automatiquement l'exclusion de l'ENAP ;
- La moyenne cumulative minimale exigée pour la poursuite des études dans un programme à l'ENAP est de 2,5 au deuxième cycle et de 2,7 au troisième cycle ;
- La moyenne cumulative minimale exigée pour entreprendre un mémoire, un projet en organisation, un stage ou une proposition de thèse est de 3,3.

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

---

Des frais seront appliqués à votre facture, que vous ayez ou non des textes ou notes de cours en format numérisé sur Athenap, et ce, afin de payer les droits d'auteurs non couverts par notre entente avec Copibec. Voir la grille tarifaire dans [Droits de scolarité et autres frais](#).

La configuration technologique de base pour suivre un cours à l'ENAP est indiquée [à l'horaire](#). Il vous est demandé d'en prendre connaissance avant de vous engager dans le cours.

### Matériel à se procurer

- MICHAUD, Nelson (dir.) (2017). *Secrets d'États ? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* (2<sup>e</sup> édition). Québec : Presses de l'Université du Québec. ISBN 978-2-7605-4825-1.

Notez que cet ouvrage est aussi disponible en version numérique à la Bibliothèque de l'ENAP.

### Matériel accessible en ligne sur la plateforme technopédagogique Athenap

Toutes les autres lectures obligatoires et le matériel complémentaire seront disponibles sur Athenap.

## CALENDRIER ÉTÉ 2023

	SÉANCES	CONTENU
Semaine 1	<b>SÉANCE 1</b> 2 mai	Introduction générale au cours
	<b>SÉANCE 2</b> 3 mai	Fondements et objets de l'État
Semaine 2	<b>SÉANCE 3</b> 9 mai	Souveraineté et constitution
	<b>SÉANCE 4</b> 10 mai	L'État québécois
Semaine 3	<b>SÉANCE 5</b> 16 mai	La fonction législative
	<b>SÉANCE 6</b> 17 mai	La fonction gouvernementale
Semaine 4	<b>SÉANCE 7</b> 23 mai	La fonction juridictionnelle
	<b>SÉANCE 8</b> 24 mai	La fonction administrative
Semaine 5	<b>SÉANCE 9</b> 30 mai	La politie
	<b>SÉANCE 10</b> 31 mai	Les politiques publiques
Semaine 6	<b>SÉANCE 11</b> 6 juin	Le processus budgétaire et les contrôles – <i>séance en ligne, asynchrone</i>
	<b>SÉANCE 12</b> 7 juin	Décentralisation, déconcentration et relations avec les municipalités
Semaine 7	<b>SÉANCE 13</b> 13 juin	Communication, médiatisation et politisation
	<b>SÉANCE 14</b> 14 juin	L'éthique en contexte public
Semaine 8	20 juin	Rencontres individuelles (au besoin) – <i>Pas de séance en classe</i>
	<b>SÉANCE 15</b> 21 juin	Présentation du travail final (note de politique)



## CONTENU

---

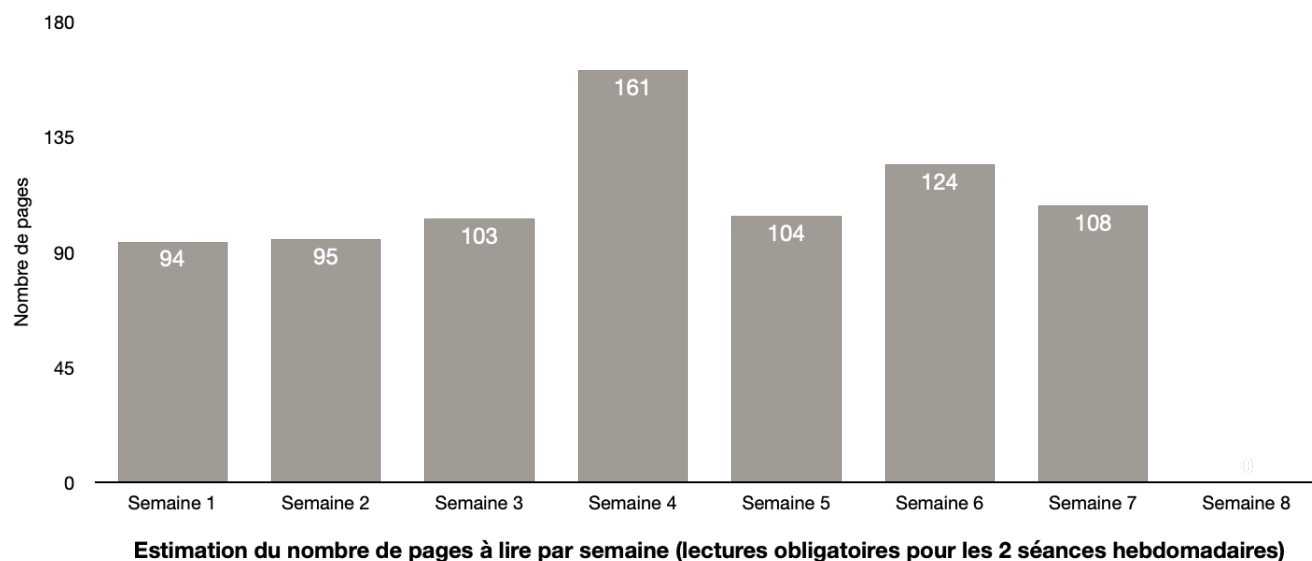
Le contenu du cours se décline ainsi :

- Des lectures obligatoires à faire **avant** chacune des séances ;
- Des lectures et du matériel complémentaires à consulter au besoin ou selon l'intérêt ;
- Des séances de cours hebdomadaires obligatoires, en présentiel ;
- Des travaux et évaluations (voir section « Évaluations ») pour valider les apprentissages et mesurer la capacité de mise en application des acquis.

**Tout le contenu obligatoire du cours, c'est-à-dire les lectures obligatoires et la matière présentée en classe, est susceptible de faire l'objet d'une évaluation.** Les lectures complémentaires (facultatives) et le matériel additionnel disponible sur Athenap, quant à eux, offrent aux étudiant.e.s l'occasion de mieux comprendre des aspects particuliers du contenu du cours ou d'approfondir leurs connaissances sur le sujet.

Les étudiant.e.s ont la responsabilité d'arriver en classe convenablement préparé.e.s. Pour être en mesure de suivre les séances de cours, les lectures obligatoires doivent avoir été faites préalablement. Le professeur pourra, au besoin, répondre à des questions sur leur contenu. Toutefois, notez que **les présentations magistrales ne servent pas à résumer les lectures obligatoires**. Les lectures sont plutôt le point de départ de la matière abordée lors des séances en classe.

**La charge de travail associée aux lectures obligatoires correspond à celle normalement attendue pour un cours universitaire de deuxième cycle à vocation introductive.** Des choix ont été faits pour limiter le nombre de lectures obligatoires à environ 100 pages (en moyenne) par semaine, c'est-à-dire plus ou moins 50 pages par séances. Ce calcul est basé sur une estimation des pages par lecture obligatoire, incluant les pages de notes et les bibliographies. Le nombre réel de pages à lire par semaine est donc moins élevé. La figure suivante offre tout de même un bon estimé de la charge de lecture :



## SEMAINE 1

### Introduction générale au cours (séance 1) Fondements et objets de l'État (séance 2)

#### Lectures obligatoires

- Gow, J.I. (1993). « L'administration comme objet politique ». Dans J.I. Gow, M. Barrette, S. Dion et M. Fortmann (dir.), *Introduction à l'administration publique. Une approche politique*, Boucherville : Gaëtan Morin éditeur, p. 4-22.
- *Secrets d'État ?* : Chapitres 2 et 3

#### Lectures complémentaires

- Schiffino, N. et al. (2022). *Fondements de science politique* (2<sup>e</sup> édition), Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. (Chapitre 3 : « L'État », p. 111-163).
- Hudon, R. et C. Poirier. (2013). *La politique, jeux et enjeux. Action en société, action publique, et pratiques démocratiques*. Québec : Presses de l'Université Laval. (Chapitre 8 : « L'État et les forces politiques », p. 285-310).
- Schmitter, P.C. et T.L. Karl. (1991). « What Democracy Is... and Is Not », *Journal of Democracy*, 2(3), p. 75-88.

## SEMAINE 2

### Souveraineté et constitution (séance 3) L'État québécois (séance 4)

#### Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitres 5
- Taillon, P. et A. Binette. (2023). « Le fédéralisme et le constitutionnalisme ». Dans M. Tremblay (dir.), *Le parlementarisme canadien* (7<sup>e</sup> éd.), Québec : Presses de l'Université Laval, p. 39-74.
- Paquin, S. (2022). « Qu'est-ce que le modèle québécois ? ». Dans S. Paquin et X.H. Rioux (dir.), *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 19-38.

#### Lectures complémentaires

- Rocher, F. et G. Laforest. (2017). « Les fondements historiques et politiques du régime politique canadien ». Dans M. Tremblay et R. Pelletier (dir.), *Le parlementarisme canadien* (6<sup>e</sup> éd.), Québec : Presses de l'Université Laval, p. 9-36.
- Laforest, G. et E. Montigny. (2023). « Le fédéralisme exécutif : problèmes et actualités ». Document inédit.
- Bernier, L. et D. Latouche (2022). « Il y a bien eu une Révolution tranquille : histoire de l'État québécois ». Dans S. Paquin et X.H. Rioux (dir.), *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 39-58.

**SEMAINE 3**  
**La fonction législative (séance 5)**  
**La fonction gouvernementale (séance 6)**

**Lectures obligatoires**

- *Secrets d'État ?* : Chapitres 6, 7 et 9
- Assemblée nationale du Québec. (2009). « La fonction de député ». En ligne : <http://www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/fonction-depute/index.html>
- Montigny, E. et R. Morency. (2014). « Le député québécois en circonscription : évolution, rôle et réalités », *Revue canadienne de science politique*, 47(1), p. 71-92.

**Lectures complémentaires**

- *Secrets d'État ?* : Chapitre 8, 14 et 15
- Massicotte, L. (2017). « Le pouvoir exécutif : la monarchie, le premier ministre et les ministres ». Dans M. Tremblay et R. Pelletier (dir.), *Le parlementarisme canadien (6<sup>e</sup> éd.)*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 237-264.
- Savoie, D.J. (1999). « The Rise of Court Government in Canada », *Canadian Journal of Political Science*, 32(4), p. 635-664.
- Montigny, E. et S. Jacob. (2019). « Les cabinets ministériels au Québec : pouvoirs et paradoxe », *Administration publique du Canada*, 62(3), p. 435-456.

**SEMAINE 4**  
**La fonction juridictionnelle (séance 7)**  
**La fonction administrative (séance 8)**

**Lectures obligatoires**

- *Secrets d'État ?* : Chapitres 21 et 22 (fonction juridictionnelle)
- *Secrets d'État ?* : Chapitres 13, 12 et 20 (fonction administrative)

**Lectures complémentaires**

- Bezes, P. (2019). « Administration ». Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques (3<sup>e</sup> éd.)*, Paris : Presses de Science Po, p. 37-45.
- Borgeat, L. (2018). *Choisir l'administration publique ?* Québec : Presses de l'Université du Québec (Chapitres 2, 24 et 25).
- Tremblay, G. et G. Motard. (2017). « Le pouvoir judiciaire et sa nécessaire indépendance ». Dans M. Tremblay et R. Pelletier (dir.), *Le parlementarisme canadien (6<sup>e</sup> éd.)*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 299-324.

- Villeneuve-Siconnelly, K. (2021). « La députation et le haut fonctionariat : une revue de la littérature », *Cahier de recherche électorale et parlementaire*, 22, [http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire\\_democratie/fichiers/cahier\\_de\\_recherche\\_chaire\\_democratie\\_no22.pdf](http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier_de_recherche_chaire_democratie_no22.pdf).

## SEMAINE 5

### La politie (séance 9)

### Les politiques publiques (séance 10)

#### Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitres 23 et 11
- Piron, F., J. Millette et S. Couture. (2022). « La société civile québécoise, au cœur de la vie démocratique ». Dans J. Charron (dir.), *La communication publique : pratiques et enjeux*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 95-111.
- Couture Gagnon, A. et M. Marquis-Bissonnette. (2021). « Modernisation de la théorie de l'État de Bergeron grâce à une étude de cas sur les amish du vieil ordre de l'Ontario », *Politique et Sociétés*, 40(2), p. 27-49.
- Thoenig, J.-C. (2019). « Politique publique ». Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (5<sup>e</sup> édition), Paris : Presses de Sciences Po, p. 462-468.

#### Lectures complémentaires

- Bernier, L. et G. Lachapelle. (2011). « L'étude des politiques gouvernementales ». Dans L. Bernier, G. Lachapelle et S. Paquin (dir.), *L'analyse des politiques publiques*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 9-35.
- Fortin, P. (2022). « Le progrès économique et social au Québec depuis 60 ans ». Dans S. Paquin et X.H. Rioux (dir.), *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 59-81.
- Palier, B. (2019). « Path dependence ». Dans L. Boussaguet, S. Jacquot et P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (5<sup>e</sup> édition), Paris : Presses de Sciences Po, p. 446-453.

## SEMAINE 6

### Le processus budgétaire et les contrôles (séance 11)

### Décentralisation, déconcentration et municipalités (séance 12)

#### Lectures obligatoires

- *Secrets d'État ?* : Chapitres 10, 29 et 18
- Divay, G. (2012). « Décentralisation ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=13](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=13).

## Lectures obligatoires (suite)

- Divay, G. (2012). « Déconcentration ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=48](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=48).
- Bernier, P. (2012). « Dévolution ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=45](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=45).
- Comeau, P.-A. (2012). « Accès à l'information ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=1](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=1).
- Clark, D. (2012). « Charte de services aux citoyens ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=6](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=6).
- Rigaud, B. (2012). « Agence ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=5](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=5).

## Lectures complémentaires

- Cliche, P. (2012). « Budget ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=8](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=8)
- Tremblay, M.-S. (2012). « Vérification/Audit ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=30](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=30).
- Tremblay, M.-S. (2012). « Contrôle ». ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=75](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=75).
- Gow, J.I. (2012). « Imputabilité ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=54](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=54).
- Andrew, C. et M. Goldsmith. (1998). « From Local Government to Local Governance-and Beyond? », *International Political Science Review*, 19(2), p. 101-117.
- Berber, B.R. (2015). *Et si les maires gouvernaient le monde? Décadence des États, grandeur des villes*, Paris : Éditions Rue de l'échiquier. (Chapitre 1 : « Pourquoi c'est souhaitable et comment les maires s'y prennent déjà? »).
- Chiasson, G. (2012). « Horizontalité ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=17](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=17).

**SEMAINE 7**  
**Communication, médiatisation et politisation (séance 13)**  
**L'éthique en contexte public (séance 14)**

**Lectures obligatoires**

- *Secrets d'État ?* : Chapitres 25, 27 et 30
- Côté, C. (2011). « L'espace public : les médias et l'ordre du jour politique ». Dans L. Bernier, G. Lachapelle et S. Paquin (dir.), *L'analyse des politiques publiques*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p.103-124.
- Garzon, C. (2012). « Conflit d'intérêts ». Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. [https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index\\_par\\_mot.enap?by=word&id=32](https://dictionnaire.enap.ca/Dictionnaire/17/Index_par_mot.enap?by=word&id=32).

**Lectures complémentaires**

- McCombs, M.E. et D.L. Shaw. (1972). « The Agenda-Setting Function of Mass Media », *Public Opinion Quarterly*, 36(2), p. 176-187.
- Gingras, A-M. (2009). *Médias et démocratie : le grand malentendu*, Québec : Presses de l'Université du Québec. (Chapitre 2 : « Les médias et les pouvoirs politiques »).
- Aucoin, P. (2012). « New Political Governance in Westminster Systems: Impartial Public Administration and Management Performance at Risk », *Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions*, 25(2), p. 177-199.
- Dion, S. (1986). « La politisation des administrations publiques : éléments d'analyse stratégique », *Administration publique du Canada*, 29(1), p. 95-117.
- Gelders, D. et Ø. Ihlen. (2010). « Government communication about potential policies: Public relations, propaganda or both? », *Public Relations Review*, 36, p. 59-62.

**SEMAINE 8**  
**Rencontres individuelles (au besoin)**  
**Présentation en classe du travail final (note de politique)**

Pas de séance en classe le 20 juin. Cette période est réservée à la préparation de la présentation du travail final et à des rencontres individuelles avec le professeur, au besoin.

La séance du 21 juin sera consacrée à la présentation du travail final par les étudiant.e.s. Les consignes vous seront communiquées préalablement par le professeur.

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

---

### **Normes de présentation des références bibliographiques dans les travaux**

[Mon Diapason – Outil bibliographique pour apprendre à citer ses sources en format APA](#)  
[Normes de l'APA](#)

### **Des formations sont offertes dans les différentes bibliothèques de l'ENAP :**

[Honnêteté intellectuelle et plagiat](#)

### **Normes de présentation des travaux**

[Guides pour la rédaction](#)

### **Intégrité et Honnêteté intellectuelle**

[Règlement relatif au plagiat et aux actions et comportements répréhensibles liés à la poursuite d'études à l'ENAP](#)

### **Évaluation des apprentissages**

[Politiques et règles administratives relatives à l'évaluation des apprentissages](#)

### **Politique sur la qualité de la langue française**

[Politique relative à l'usage et à la qualité de la langue française](#)

### **Règlement des études**

[Règlement des études](#)

## SERVICES AUX ÉTUDIANTS

---

### **Éudiantes et étudiants en situation de handicap**

Les Services aux étudiant.e.s de l'ENAP (SAE) ont pour mandat de soutenir les personnes en situation de handicap dans la réalisation de leur projet d'études, de concert avec le personnel enseignant. Les professionnel.e.s des SAE peuvent vous accompagner, sur demande, dans l'élaboration, la réalisation et la coordination d'un plan de service personnalisé, en collaboration avec le personnel enseignant. N'hésitez pas à en parler à votre professeur pour qu'il vous dirige vers nos services en toute confidentialité ou encore contactez-nous directement : [sae@enap.ca](mailto:sae@enap.ca)

[L'équipe des Services aux étudiants](#)

## Politique de prévention et de lutte contre les violences à caractère sexuel

L'ENAP estime que toutes les personnes qui composent la communauté universitaire devraient pouvoir compter sur un milieu de travail, d'études ou de prestation de services exempt de toute forme de violences à caractère sexuel. Pour en savoir plus, consulter la politique :

[Politique de prévention et de lutte contre les violences à caractère sexuel](#)

Pour avoir du soutien, faire un signalement ou une plainte :

Ligne d'intervention – Violences à caractère sexuel : 1-866-220-7114

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

---

- Assemblée nationale du Québec. (s.d.). *Encyclopédie du parlementarisme québécois*. (<https://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique.html>) Québec : Assemblée nationale du Québec.
- Bernier, R. (dir.). (2014). *Les défis québécois. Conjonctures et transitions*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bernier, R. et S. Paquin (dir.). (2019). *L'État québécois. Où en sommes-nous?* Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Bernier, L., G. Lachapelle et S. Paquin (dir.). (2011). *L'analyse des politiques publiques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Bevir, M. (2012). *Governance. A Very Short Introduction*. Oxford: Oxford University Press.
- Borgeat, L. (2018). *Choisir l'administration publique? 30 lettres pour une jeunesse sceptique...* Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Boussagnet, L., S. Jacquot et P. Ravinet (dir.). (2019). *Dictionnaire des politiques publiques* (5<sup>e</sup> édition). Paris : Presses de Sciences Po.
- Cliche, P. (2017). *Le budget du Québec. Fondements, contraintes et défis*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Côté, L. et J.-F. Savard (dir.). (2012). *Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique* ([www.dictionnaire.enap.ca](http://www.dictionnaire.enap.ca)). Québec : École nationale d'administration publique.
- Couture, J. et S. Jacob (dir.). (2019). *Démocratie et politiques publiques*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Dunn, C.J. (dir.). (2018). *The Handbook of Canadian Public Administration*. Oxford :Oxford University Press.
- Fillion, M., G. Gosselin et F. Gélinau. (2017). *Régimes politiques et sociétés dans le monde* (2<sup>e</sup> édition). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gow, J.I., M. Barrette, S. Dion et M. Fortmann (dir.). (1993). *Introduction à l'administration publique. Une approche politique*. Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.
- Henry, N. (2018). *Public Administration and Public Affairs* (13<sup>e</sup> édition). New York: Routledge.



- Hudon, R. et C. Poirier. (2013). *La politique, jeux et enjeux. Action en société, action publique, et pratiques démocratiques*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Johnson, D. (2006). *Thinking Government Public Sector Management in Canada* (2<sup>e</sup> édition). Toronto: University of Toronto Press.
- Lemieux, V. (2009). *L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir* (3<sup>e</sup> édition). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Leroy, P. (2001). *Les régimes politiques du monde contemporain. Tome 1 – introduction générale. Les régimes politiques des États libéraux*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Malcolmson, P. et R. Myers. (2000). *Le régime politique canadien*. Peterborough : Broadview Press.
- Marland, A. et J. Wesley (2019). *The Public Servant's Guide to Government in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Mercier, J. (2002). *L'administration publique. De l'École classique au nouveau management public*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Michaud, N. (dir.) (2017). *Secrets d'États ? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* (2<sup>e</sup> édition). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Montigny, E. et F. Géliveau (dir.). (2013). *Parlementarisme et francophonie*, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Paquin, S. et X.H. Rioux (dir.). (2022). *La Révolution tranquille 60 ans après. Rétrospective et avenir*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Savoie, D.J. (2019). *La démocratie au Canada : l'effritement de nos institutions*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Savoie, D.J. (2022). *Government. Have Presidents and Prime Ministers Misdiagnosed the Patient?*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press.
- Schiffino, N., O. Paye, V. Legrand, J. Jamin, P. Baudewyns et T. Balzacq. (2022). *Fondements de science politique* (2<sup>e</sup> édition). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Tremblay, M. (dir.) (2023). *Le parlementarisme canadien* (7<sup>e</sup> édition). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay, M. et R. Pelletier (dir.) (2017). *Le parlementarisme canadien* (6<sup>e</sup> édition). Québec : Presses de l'Université du Québec.